



AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par le soussigné, Ron Kelley, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que les règlements :

2025-619 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel des chemins privés du Domaine du Lac Saint-Victor par la municipalité pour la période estivale 2025

2025-587 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel d'une partie du chemin du Lac-Gustave par la municipalité pour la période estivale 2025

2025-626 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin du Lac-Rond par la municipalité pour la période estivale 2025

Ont été adoptés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 21 mai 2025 et sont en vigueur.

Les règlements sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488 route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 00 à 16 h 30, du lundi au vendredi et sur le site Web de la municipalité <https://wentworth-nord.ca/administration/reglements-municipaux/>

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 27^e jour de mai 2025

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 27^e jour de mai 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 27^e jour de mai 2025.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier